

## EDITORIAL A TROIS VOIX

Nous sommes les correspondants de visiteurs ANVP de trois lieux de détention franciliens, Monique den Hartog (Fleury-Mérogis), Dominique Luccioni (Paris la Santé) et Yves Racovski (Villepinte), et nous souhaitons engager avec vous, visiteurs dans ces établissements pénitentiaires, une conversation régulière, en espérant que celle-ci fasse écho à vos attentes et interrogations et que vous-mêmes, si vous en avez envie, puissiez la partager avec nous.

Lors du 1<sup>er</sup> confinement, il nous avait semblé utile, chacun de notre côté, d'apporter des informations aux visiteurs des établissements dans lesquels nous intervenons afin d'essayer de créer un lien, une communauté entre visiteurs. Confinés nous l'étions à nos domiciles ce qui nous aidait à mieux appréhender l'enfermement et l'isolement des détenus, éloignés de leur famille (quand ils en ont une) et des visiteurs qui viennent les rencontrer au parloir.

Quand le 2ème confinement s'est installé, nous avons décidé de préparer ensemble un bulletin *Echos à trois voix*, une à deux fois par trimestre, et d'en poursuivre la publication sans tenir compte d'un contexte sanitaire encore inconnu. En pianotant de concert sur nos trois claviers, nous voudrions écrire pour et avec vous, une partition si possible harmonieuse se faisant l'écho du monde carcéral.

Quelques mots sur les établissements dans lesquels nous tous intervenons :

Maison d'arrêt (MA) de Fleury-Mérogis (Essonne) : ouverte en 1968, c'est le plus grand établissement pénitentiaire d'Europe avec une capacité de 2855 places (hommes, femmes, quartier mineurs, quartier d'évaluation de la radicalisation) et 3133 détenus aujourd'hui.

MA de Paris la Santé (Paris) : ouverte en 1867, fermée cinq ans pour travaux et réouverte en janvier 2019, avec une capacité de 758 places et aujourd'hui 820 détenus (uniquement des hommes et un quartier de prise en charge de la radicalisation), avec à part un quartier de semi-liberté de 74 personnes (capacité 100 places).

MA de Villepinte (Seine St Denis) : ouverte en 1991, capacité de 576 places, 1075 détenus aujourd'hui (hommes et un quartier mineurs).

*La population carcérale globale en France, en forte baisse à l'issue du premier confinement (59000 soit - 13000), est remontée depuis septembre 2020, pour atteindre 62260 détenus au 1er novembre (soit 1000 de plus qu'au 1er octobre), avec près de 600 matelas par terre.*

Quelques mots sur nous tous, visiteurs (le plus souvent membres de l'ANVP) : nous sommes près d'une centaine au total dans ces trois établissements.

*Dominique, Monique et Yves  
28 novembre 2020*

## ECHO DE NOTRE REFLEXION SUR LA PRISON

### Mourir brûlé vif à 20 ans, à Villepinte

Le 23 Juin 2020, un jeune détenu de la maison d'arrêt de Villepinte a mis le feu, puis est mort dans l'incendie de sa cellule.

Mettre le feu à sa cellule pour attirer l'attention de l'administration pénitentiaire afin d'obtenir un rapprochement familial, une permission de sortie ou un changement de cellule, est un grand classique, mais d'ordinaire les détenus mettent le feu le jour, et non la nuit car le risque est alors énorme.

Cette nuit-là, il n'y a en poste que douze surveillants au total, et comme vous le savez (ou pas), la nuit, seul le gradé de permanence sur le site détient les clefs des cellules. C'est en cascade que des dysfonctionnements vont alors se succéder. Quand se déclenche l'alarme incendie, elle ne signale pas le bon bâtiment. Le délai déclaré entre l'alerte donnée par les détenus et l'intervention des secours varie beaucoup selon les interlocuteurs : plus d'une heure selon les détenus contre sept minutes selon les surveillants. Il semble que la sécurité incendie de cet établissement soit particulièrement défaillante et que les secours n'interviennent pas ce soir-là dans des délais « normaux ». Par ailleurs, les syndicats pénitentiaires estiment que la formation des surveillants à la lutte contre les incendies est très insuffisante. Un incendie similaire avait déjà eu lieu en 2015, et en 2017 le service des pompiers avait relevé 300 anomalies sur le système électrique. C'est dans ce contexte que le jeune K. est décédé.

Une lettre a été rédigée par des détenus choqués par ce drame, qui ont senti l'odeur de la chair brûlée et inhalé des fumées toxiques, et des plaintes ont été déposées par certains d'entre eux. Les enquêtes, toujours en cours, devraient sans doute apporter des réponses.

*Mourir à 20 ans dans une prison française même si la victime a elle-même mis le feu à sa cellule est un drame avant d'être un scandale. Y a-t-il une fatalité ?*

Ce sujet me touche personnellement car je suis devenu acheteur public à l'UGAP (Union des Groupements d'Achats Publics) après l'incendie du collège Édouard Pailleron à Paris 19ème.

Si un incendie dans une cellule peut avoir de telles conséquences c'est aussi parce que la mousse des matelas est hautement inflammable. Dans de nombreux pays européens, la mousse des matelas et des canapés ainsi que les couverts doivent obligatoirement subir un traitement « non feu » lequel bien entendu a un coût de fabrication supérieur. Les tests en laboratoire sont édifiants : en moins de 10 secondes un matelas en mousse s'enflamme de façon spectaculaire en dégageant des fumées très toxiques.

Espérons que le jeune K... a été rapidement asphyxié, en décédant sans trop souffrir.

*Mais engager une campagne de remplacement de plus de 60.000 matelas (avec un coût obligatoirement conséquent) ne serait-il pas envisageable ?*

Yves

## ECHOS DES LECTEURS

*Yves, Monique, Dominique vous recommandent des lectures...*

*Et vous, de quelles lectures souhaiteriez-vous parler ?*

*Yves vous recommande : **Nickel boys de Colson WHITEHEAD** (éditions Albin Michel)*

Colson WHITEHEAD, est un écrivain afro-américain très connu aux USA. Il a obtenu en 2020 pour ce septième roman et pour la 2ème fois, le fameux prix Pulitzer de la fiction. Seuls quatre écrivains dont W. Faulkner ont reçu deux fois ce prix prestigieux. Auparavant, son livre *Underground Railroad* (publié en 2016) avait connu en France un certain succès.

Avec son look de rasta, cet auteur explore l'histoire des Noirs aux États-Unis. Son livre *Nickel boys* est tiré d'événements réels et fait écho pour moi à l'incendie de Villepinte. C'est l'histoire d'un jeune garçon noir américain élevé dans les années 1960 par sa grand-mère, en Floride, dans un quartier déshérité.

Elwood Curtis, le héros du livre, est un jeune homme bien sous tout rapport. Bien élevé, très bon élève, travaillant chez un marchand de journaux pour payer ses études, il coche toutes les bonnes cases et s'apprête à entrer à l'université, lorsque, pour une raison que je ne dévoilerai pas, il se retrouve dans une maison de correction comprenant deux quartiers, le quartier des Blancs et celui des Noirs. Cette maison c'est la Nickel Academy dont l'objectif est de faire des délinquants des « hommes honnêtes et honorables », sauf qu'en réalité c'est un enfer pour les pensionnaires et particulièrement pour les Noirs, sous-alimentés, car la direction de l'institution revend à des commerçants la nourriture qui leur est destinée. Ils subissent tout : chambre de torture, humiliations de toutes sortes, incendie...

Une fois que vous aurez entamé ce livre très bien écrit, vous aurez du mal à le quitter.

*Extrait : La peau des garçons blancs ne marquait pas comme celle des garçons noirs et c'est pourquoi ils appelaient l'endroit le marchand de glace, parce qu'on en sortait avec des hématomes de toutes les couleurs. Les Noirs, eux, l'appelaient la Maison Blanche parce que c'était son nom officiel ; il lui allait bien et il n'y avait rien à ajouter. La Maison Blanche édictait la loi et tout le monde obéissait.*

*Monique vous recommande : **L'ombre du monde de Didier FASSIN** (2015, en livre de poche)*

que le directeur du SPIP de Fleury-Mérogis lui a conseillé de lire. Ce livre, 600 pages, est une anthropologie de la condition carcérale. Sa lecture permet de mieux comprendre les personnes en détention, la prison et l'administration pénitentiaire. Livre éclairant surtout quand on a déjà un peu d'expérience des visites en prison, car il en élargit la compréhension.

*Dominique vous recommande : **Alias Caracalla de Daniel CORDIER** (2009, en livre de poche)*

qui vient de mourir. Il y raconte son départ à Londres à 19 ans et sa formation dans les forces françaises libres, son parachutage à Montluçon en juillet 1942, les mois passés comme secrétaire auprès de Jean Moulin jusqu'à l'arrestation de ce dernier le 21 juin 1943 à Caluire et sa disparition après qu'il ait été torturé par la Gestapo. Livre passionnant pour mieux comprendre et approfondir cette période historique. 900 pages.

*Extrait : Ce soir, je dîne avec Bidault, que je vais prendre au Café Royal (...). En le voyant, je suis au bord des larmes. Sa présence souligne irréversiblement l'absence tragique de Rex (= Jean Moulin). Sa réaction est à la mesure de son chagrin : « J'espère que Dieu l'assistera dans son calvaire et qu'il ne se suicidera pas pour protéger notre liberté et notre vie à tous. » Je suis atterré par ces mots : mon patron si fort, si maître de lui, comment pourrait-il s'abandonner à l'irréversible ?*

## ECHOS DES CONFINES

Nous savons combien le confinement est difficile à vivre pour des détenus privés de visites (hors avocats, aumôniers et hors familles s'ils en ont une), mais privés aussi d'activités, de salles de sport, de bibliothèque et de cours...

La possibilité d'*échanger avec eux des mails et/ou des courriers*, expérimentée lors du 1er confinement (notamment à la Santé), a été rétablie avec l'appui des SPIP.

Un *n° de téléphone national 01 55 33 15 33* (prix d'un appel local) a été réactivé par l'ANVP et permet aux détenus de parler à un visiteur selon les principes rappelés sur le flyer « *Gardons le contact* » : *Un visiteur au bout de la ligne, transfert des messages à votre visiteur; possibilité de messages sur le répondeur transféré à votre visiteur; appel confidentiel, ni écouté, ni enregistré, pas de demande d'autorisation*. N'hésitez pas à diffuser largement ce flyer aux détenus que vous rencontrez au parloir !

*L'émission DE-CON-FI-NES* a repris le 6 novembre sur la chaîne parlementaire LCP. Elle avait rencontré un grand succès lors du 1er confinement. On retiendra notamment une interview du directeur de la Santé qui nous fait visiter l'établissement. A ne pas manquer si vous êtes impatient de pénétrer dans ce lieu. La date de la prochaine émission n'a pas été communiquée. Pour regarder en replay l'émission du 6 novembre : <https://www.lcp.fr/programmes/deconfines-la-culture-c-est-la-liberte/de-la-prison-de-la-sante-au-louvre-40305>

## ECHOS DES COURSIVES\*

\* Coursive : couloir étroit à l'intérieur d'un navire mais également étroite galerie de circulation dans une prison

**A lire** sur le site internet de l'ANVP et destinée aux personnes étrangères, *une liste de vocabulaire en 22 langues* avec les expressions/mots les plus utilisés - à imprimer librement :

[https://www.anvp.org/58\\_p\\_46208/personnes-detenees-de-nationalite-etrangere.html](https://www.anvp.org/58_p_46208/personnes-detenees-de-nationalite-etrangere.html)

**A consulter** également sur le site de l'ANVP, des documents de la CIMADE qui a publié en français et en huit autres langues *les droits des personnes détenues de nationalité étrangère*.

**A noter** que *Le nouveau Guide du prisonnier* sera publié par l'OIP (Observatoire Internationale des Prisons) en décembre. Tous les visiteurs ayant déjà un peu d'expérience ont maintes fois consulté ce guide qui est le document le plus complet existant sur la détention, les droits des détenus, les recours possibles. De nombreux CPIP et des avocats le consultent également. La dernière édition datant de 2012, il était urgent de la mettre à jour. La nouvelle version (912 pages) prend en compte les dernières modifications législatives. Nous vous conseillons vivement d'en faire l'acquisition. Pour ce faire, vous pouvez payer en ligne ou adresser un chèque de 40 euros à l'ordre de l'OIP-SF, 7bis rue Riquet PARIS 75019. Ne pas oublier d'indiquer votre nom/adresse et adresse mail avec le règlement. Pour consulter le site de l'OIP : [oip.org](http://oip.org)

L'OIP en fonction de ses moyens adresse gratuitement un exemplaire à tout détenu qui en fait la demande par écrit. Pour l'aider dans cette mission, vous pouvez offrir 40€ supplémentaires à l'OIP qui seront pris en compte comme un don.

## ECHOS DES MEDIAS

*Extrait du journal Ouest France 18 novembre 2020*

**Covid-19. La nouvelle contrôleure générale des lieux de privation de liberté demande des libérations anticipées de détenus en fin de peine.** Inquiète de la situation dans les maisons d'arrêt où la surpopulation est importante, Dominique Simonnot réclame cette mesure déjà mise en place au printemps. Elle souhaite également un « moindre recours » aux comparutions immédiates. Elle alerte aussi, dans des courriers transmis aux ministres, sur la situation dans les locaux de garde à vue et dans les centres de rétention administrative. Pointant à chaque fois les *écarts importants* entre le discours officiel prônant le respect des gestes barrières et la difficulté, voire l'impossibilité, de l'appliquer.

Interview de Dominique Simonnot :

**Quelle est la situation sanitaire dans les prisons ?**

*Inquiétante. Le gap est énorme entre l'appel du Premier ministre au respect des règles sanitaires et la situation dans les prisons. Des maisons d'arrêt restent surpeuplées à plus de 150 %. Comment trois détenus dans une cellule de 9 m<sup>2</sup> peuvent-ils respecter les gestes barrières ? Et comment fait-on pour isoler une personne quand on manque de place ? Le personnel pénitentiaire est confronté aux mêmes risques que les détenus.*

**Le nombre de malades augmente ?**

*On comptait, au 12 novembre, 204 détenus testés positifs (171 fin octobre). Également 474 personnels pénitentiaires (431 fin octobre). Il y a actuellement 42 clusters en prison en cours d'investigation.*

**La population pénale est répartie à la hausse ?**

*Oui, on approche des 63000 détenus, alors que le nombre avait atteint moins de 59000 en mai (contre 72000 avant la crise sanitaire). Éric Dupond-Moretti a appelé les procureurs généraux à favoriser les alternatives à la détention. C'est très bien, mais on n'en voit pas les effets pour le moment.*

**Que préconisez-vous ?**

*De permettre, comme lors du premier confinement, la libération de détenus en fin de peine. Sinon on court à la catastrophe. J'aimerais aussi un moindre recours aux comparutions immédiates grandes pourvoyeuses d'incarcération. Les mesures prises contre l'épidémie au printemps avaient permis de revenir à un taux de surpopulation plus tolérable. Il faut poursuivre. D'autant que le Parlement va devoir légiférer : le Conseil constitutionnel exige une loi avant mars pour permettre aux détenus provisoires de signaler au juge des conditions indignes de détention, afin qu'il y soit mis fin.*

**Vous pointez aussi les locaux de garde à vue ?**

*C'est incroyable de voir, avec les mesures sanitaires préconisées, plusieurs gardés à vue dans une même cellule, devant s'asseoir sur un matelas dégoûtant ou utiliser des couvertures pas lavées. J'ai visité des locaux constitués de bâtiments modulaires, dans lesquels on claque des dents l'hiver et on crève de chaud l'été... C'est honteux de laisser des policiers et des gardés à vue dans des conditions pareilles.*

**Et les centres de rétention administrative ?**

*Nous avons aussi beaucoup d'alertes. Ce qui est préoccupant notamment, c'est d'y voir des ressortissants étrangers dont les procédures d'expulsion vers leur pays d'origine sont bloquées en raison de la crise sanitaire. Ça ne sert à rien de les retenir. Je recommande que les CRA (centres de rétention administrative) soient provisoirement fermés ou au moins que leur activité baisse drastiquement.*

**ECHO, ECHO, ECHO, ECHO, ECHO....**

Barbara chante devant les détenues de la MA des femmes de Fresnes, leur parle d'une maladie (le sida) et d'amour, en 1991, à la demande du ministère de la justice. 18'

<https://www.youtube.com/watch?v=9PSF77VZSo4>